

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2002-547 DU 10 DECEMBRE 2002

Chargeant Monsieur Dorothé Cossi SOSSA, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de l'intérim de Madame Yvette Céline SEIGNON KANDISSOUNON, Ministre de la Santé Publique pour compter du 09 décembre 2002.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation du 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- VU le Décret N° 2001-170 du 07 mai 2001 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 2002-545 du 09 décembre 2002 chargeant Monsieur AMOUSSOU Bruno, Ministre d'Etat, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, de la Prospective et du Développement de l'Intérim du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Pour compter du 09 décembre 2002, Monsieur Dorothé Cossi SOSSA, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique est chargé de l'intérim du Ministre de la Santé Publique pendant l'absence de Madame Yvette Céline SEIGNON KANDISSOUNON.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 10 décembre 2002

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement et P.O.,
Le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination
De l'Action Gouvernementale, de la Prospective
Et du Développement



Bruno AMOUSSOU

AMPLIATIONS : PR 4 - AN 4 - CS 2 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - MECCAG-DP 2
- SGG - MESRS 2 - MSP 2 - AUTRES MINISTERES 20
- DEPARTEMENTS 6 - JO. 1.-